

Rôle de la mobilisation du foncier dans le développement économique et le renforcement de l'infrastructure, secteur de l'eau potable par exemple

Farhaoui Mohamed

Etudiant Master Droit Foncier et Management des Affaires.

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Université Moulay Ismail, Meknès

Depuis deux décennies, le Maroc a mis en place les fondements d'un modèle de développement multidimensionnel, basé sur la consolidation de la démocratie, le renforcement de la croissance économique et le développement humain.

Cette politique a permis au Maroc de franchir un nouveau palier de croissance marqué par une faible volatilité ; de se positionner sur les chaînes de valeur mondiale notamment dans l'industrie et les nouvelles technologies ; d'améliorer l'accès de la population urbaine et rurale aux services sociaux de base notamment la santé, l'eau et l'électricité et de réduire significativement les taux de pauvreté et de chômage.

En fait, le développement socioéconomique du pays doit être accompagné par une amélioration de l'accès de la population aux différents services de base. Cette amélioration nécessite la coordination entre l'ensemble des intervenants dans le secteur ainsi que la mise en place d'un ensemble de préalables notamment le financement, la conception et le foncier. Ce dernier joue un rôle primordial dans le processus du renforcement de l'infrastructure et par conséquent l'accès aux services de base. Il est considéré comme levier de tout développement économique. En effet, une bonne gouvernance et la gestion rationnelle de l'assiette foncière est une nécessité impérieuse pour accompagner la politique de l'aménagement du territoire. Par conséquent, il est impératif d'accompagner ce dynamisme par la mise en place d'une l'assiette foncière appropriée.

Depuis les années 1990, plusieurs programmes appartenant aux différents secteurs ont vu le jour. Ainsi, d'importants projets structurants ont été lancés et ont mobilisé une réserve foncière importante. Ces projets ont touché de multiples disciplines notamment :

- L'agriculture par le lancement du plan Maroc vert ;
- L'aménagement urbain par la création de nouvelles villes pour subvenir aux besoins de la population suite à l'expansion démographique ;
- L'infrastructure suite à l'élaboration des schémas d'Armature Nationaux des réseaux autoroutiers et ferroviaires ;
- Le désenclavement du monde rural par la réalisation du programme national des routes rurales ;
- L'électricité par le lancement du PERG ;
- L'eau potable suite au programme d'alimentation en eau potable des populations rurales groupées.

Cependant, la réalisation de ces projets se trouve confrontée à un ensemble de problèmes liés à la mobilisation du foncier en plus de la complexité du système foncier marocain qui constitue un vrai frein pour la mise en place de l'assiette foncière nécessaire à l'achèvement de ces programmes.

A travers cette communication, le rôle du foncier dans la réalisation des projets de renforcement des infrastructures d'accès aux services de base notamment l'eau potable sera mise en exergue surtout dans la région de Fès-Meknes. Les problèmes relatifs au foncier qui entravent l'achèvement de ces projets structurants seront exposés ainsi que leurs impacts sur le développement socio-économique de la région et l'incidence sur l'équilibre financier des

maitres d'ouvrages. En fin, des solutions vont être proposées pour atténuer l'impact de ces problèmes sur l'avancement et l'achèvement de ces programmes.

Mot clé : Foncier, infrastructure, entrave, développement économique